



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
**PROVINCE ORIENTALE**  
GOUVERNEMENT PROVINCIAL



**APPEL A CANDIDATURES INTERNES<sup>1</sup> ET EXTERNES<sup>2</sup>**

Les Ministres Provinciaux ayant la Fonction Publique et les Finances dans leurs attributions portent à la connaissance du Public qu'ils procèdent au recrutement de **QUATRE CHEFS DE DIVISION DES IMPOTS ET RECETTES NON FISCALES** pour les directions des recettes de la Direction Générale des Recettes de la Province Orientale, conformément aux dispositions de l'article 10 de l'Edit N°014/0004 du 25/09/2014 portant Statut du Personnel de Carrière de la Fonction Publique Provinciale et Locale de la Province Orientale et de l'article 7.2 de l'Arrêté Provincial N°01/JBS/O112/CAB/PROGOU/P.O/2013 du 21 décembre 2013 portant création, organisation et fonctionnement de la DGRPO.

**1. DESCRIPTION DU POSTE**

Sous la supervision du Directeur des Recettes, le Chef de Division des impôts et recettes non fiscales aura comme tâches de :

- tenir, actualiser et suivre le répertoire des assujettis aux impôts, droits, taxes et redevances provinciaux ;
- définir les orientations en matière d'identification des assujettis ;
- élaborer les calendriers annuel et mensuel de perception de tous les actes générateurs des recettes ;
- assurer le suivi et l'évaluation de l'exécution des calendriers de perception des recettes fiscales et non fiscales ;
- élaborer et exécuter les procédures et missions d'assiette ;
- élaborer et mettre en œuvre le programme du recensement, de recherches et de recoupements ;
- tenir la comptabilité des droits constatés, liquidés et ordonnancés ;
- tenir et mettre à jour une banque des données de recoupement ;
- programmer et réaliser les missions de contrôle des recettes fiscales et non fiscales ;
- évaluer les performances et consolider les résultats de contrôle ainsi que la taxation établie d'office de ces impôts, taxes, droits et redevances.
- assurer la gestion de la documentation et des dossiers individuels des assujettis aux impôts ;
- élaborer le rapport d'activités.

**2. PROFIL DU CANDIDAT**

- être de nationalité congolaise ;
- être âgé d'au plus 55 ans ;
- jouir de la plénitude de ses droits civiques et politiques ;
- être titulaire d'un diplôme de Licence en Sciences Sociales, Economiques, Financières, Commerciales ou en Droit obtenu dans une institution Universitaire ou une institution d'Enseignement Supérieur et Universitaire agréée par l'Etat congolais ;

<sup>1</sup> Ouvert aux cadres et agents de la DGRPO

<sup>2</sup> Ouvert aux candidats externes à la DGRPO



- être de bonne moralité attestée par le certificat de bonne conduite, vie et mœurs ;
- jouir d'une bonne santé attestée par l'attestation d'aptitude physique délivrée par un médecin du gouvernement ;
- n'avoir été retraité des services ou organismes publics ou privés ;
- avoir un casier judiciaire vierge ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine de la fiscalité ;
- avoir de bonnes aptitudes en planification, suivi et évaluation ;
- avoir des aptitudes de coordination et de travail dans un environnement multiculturel ;
- avoir exercé une fonction de commandement au sein d'un service ou organisme ou avoir occupé un poste équivalent ;
- avoir réussi au concours ;
- accomplir avec succès le stage probatoire de trois mois à la tête de la division.

### 3. AUTRES ATOUTS RECOMMANDES

- La connaissance parfaite de l'outil informatique (Excel, Access, Logiciels de gestion) ;
- La maîtrise de l'anglais.

### 4. LIEUX D'AFFECTATION

- Directions des recettes de la DGRPO à Isiro, Bunia, Kisangani et Buta

### 5. LIEU ET DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

- Les candidatures sont à déposer sous pli-fermé au Cabinet du Ministre Provincial des Finances, Economie, Industrie, Commerce et Entrepreneuriat sis au N°15, avenue du 30 Octobre, Commune Makiso/Kisangani ou par voie électronique à l'adresse suivante : [min.ecofin@orientale.cd](mailto:min.ecofin@orientale.cd)
- Les éléments du dossier comprennent :
  - un extrait de casier judiciaire,
  - un curriculum vitae actualisé,
  - un diplôme de licence ou l'équivalent,
  - un extrait d'acte de naissance,
  - un certificat d'aptitude physique,
  - un certificat de bonne vie et mœurs,
  - une lettre de motivation
- Date limite de dépôt est fixée au 30 novembre 2014

Fait à Kisangani 30 OCT 2014

François-Barthélemy MAYONGA BARE KANOMBE

Ministre Provincial de la Fonction Publique,  
Travail et Prévoyance Sociale, Mobilité et  
Voies de Communication.



Alphonse UKESI MUSWA RUNDI

Ministre Provincial des Finances,  
Economie, Industrie, Commerce et  
Entrepreneuriat

